



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 24 janvier 2020

LE DÉPARTEMENT SECURISE L'ACCES A VAUJANY EN INTEGRANT LA « ROUTE DE L'ENVER SIN » DANS SON RESEAU

La voie communale dite « Route de l'Enversin », qui traverse Oz-en-Oisans et Vaujany, devient aujourd'hui une route départementale. Le Département a décidé de répondre favorablement à la demande des communes, et de sécuriser l'accès à la station de ski de Vaujany et aux hameaux environnants. La « Route de l'Enversin » longue de 5,3 km, est en effet utilisée comme itinéraire de déviation lorsque la route principale est bloquée, notamment lors de coulées de neige importantes.

Soutenir les communes et assurer la sécurité routière

Le Département a décidé aujourd'hui, lors d'une délibération de la Commission permanente, d'intégrer au sein du réseau routier départemental la voie dite « Route de l'Enversin », longue de 5 355m, située sur le territoire des communes d'Oz-en-Oisans et de Vaujany (entre les PR 2.195 et 4.855 de la route départementale 43A), afin d'en assurer l'entretien de manière pérenne.

Le pan de route est en effet le seul itinéraire alternatif pour rejoindre Vaujany en cas d'interruption du trafic sur la RD 43A, soumise à des risques naturels importants. Le coût d'entretien annuel de cette voirie, qui est estimé à 60 000€ en moyenne, sera désormais pris en charge par le Département qui, en outre, assurera les gros travaux d'investissement nécessaires dans les années à venir, tant au niveau des ouvrages d'art que de la chaussée.

Depuis de trop nombreuses années, les communes de Vaujany et d'Oz-en-Oisans réclamaient le classement de cette voie communale dans le domaine public départemental. Et cette demande avait été constamment rejetée par les anciennes mandatures. Lors de ses déplacements dans l'Oisans, le Président Jean-Pierre Barbier s'était au contraire engagé auprès des maires à réétudier leur demande. Aujourd'hui, le Département a délibéré en faveur du classement de cette voie communale dans le réseau départemental, ce qui représente une belle avancée pour la sécurité des usagers et pour l'économie globale de cette partie de l'Oisans.

« Nous démontrons une nouvelle fois que nous sommes bien le premier partenaire des communes, le garant de l'équité territoriale, et ce rôle nous le remplissons avec force sur l'ensemble du territoire de l'Isère », explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

« Le transfert de la « Route de l'Enversin » dans le domaine public départemental est important à double titre : il s'agit non seulement de soulager les communes d'Oz-en-Oisans et de Vaujany, mais aussi d'assurer une meilleure sécurité pour tous les usagers de la route dans cette partie de l'Oisans », souligne Bernard Perazio, vice-président chargé de la voirie, des réseaux d'eau, de l'assainissement et de l'électrification rurale.